

Genre du véhicule Camion (châssis)	Marque de fabrique C H E V R O L E T	Type C 6 3 0 3 - Viking 60	Modèle année 1960	Bordereau-type N° 3'1 1 8-A			
Caractéristiques "C 6303" à gauche sous capot-moteur s.auvent s.plaq.constructeur, -"Viking 60" de ch. côté à l'avant. -"C 633 T" = préfixe no châssis Carburant essence Nombre de cylindres 6							
Constructeur du châssis	CHEVROLET Motor Division of G.M.C. - General Motors Suisse SA Bienne						
N° du châssis frappé	à droite à l'avant s. partie sup. longeron et s. plaquette constructeur						
N° du moteur frappé	à droite à l'arrière s. bloc-moteur à côté distribut. allumage et s. plaq.						
Type du moteur	Jobmaster SIX - 261 cu.in.						
Position du mot.	avant Frein-moteur						
Cylindrée	4'278 cm ³	Frein de remorque	Dimensions ext. en mm				
Temps	4	Transmission méc. synchron.	Treuil/Cabest.	Longueur 6'026			
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant 4x2=8 *)	Crochet de rem. s. demande	Largeur**) 2'360/2'300			
Entraînement	s. roues AR	Vitesse en 1 ^{re} 11	Voie avant 1'899	Hauteur 2'200			
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 109	Voie arrière 1'753	Empattement 3'988			
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel	Diam. de braq. 16,60/16,60	Porte à faux arr. 1'200			
Frein à pied	hydraulique, à expansion interne, av. servo à dépression, sur toutes les roues						
Frein à main	mécanique, à pince, sur arbre de cardan, resp. sur roues arrière						
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions Int. en mm
A vide				Dimension	8,25-20	8,25-20	Longueur
Charge utile				Charge pneu	1'780	1'780	Largeur
Total			8'845		12 Ply		Hauteur
Gar. de fabr.	2'268	6'804	8'845				Hauteur ridelles
Poids max. garanti pr. train routier	14'515		Nombre de portes		2 (cabine)		Porte à faux arr.
Direction: position	à gauche		Marque du moteur		CHEVROLET		C.V. frein 144 SAE
Alésage	95,25		Course		100,08		C.V. Impôts 21,79
Forme de la carrosserie	cabine normale fermée						
Nombre de places: total	3		(avant 3	milieu		arr.)	Places debout
Siège arrière	Side-car						

***)

Phares: marque	4/ GUIDE T 3 Sealed Beam	Indicateurs de direction
Feux de croisement	2/ extérieurs id.	
Feux de position	2/ ds.ailes (montés p.importat.)	Essuie-glace 2/ électriques
Phare brouillard		Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Feux arrières		Rétroviseur 2/ de ch.côté extérieur portés
Réfecteurs		Indicateur de vitesse 1/ km/h
Feu stop		Figurine de radiateur
Eclairage N° de contrôle		
Phare marche arrière		
Equipement électrique	12 Volts	
Mesure du bruit	84-85 dB à 4'000 t/min.	

Observations et exceptions

- *) Transmission: Ce type de véhicule est équipé d'un pont arrière à double démultiplication (8,72 : 1 et 6,40 : 1).
Commande par tirette au levier de c.v. (à dépression).
- **) Largeur totale: Est diminuée de 2'350 à 2'300 mm par l'importateur; jusqu'à la mise en application de la LCR, ce type de vhc. n'est autorisé à circuler que sur le réseau routier fixé par le CF pour les vhc. jusqu'à 2'400 mm de largeur.
- ***) Equipement: Complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.
- Feux de position d'origine: Dans le capot-moteur au-dessus des phares. - Placés trop haut à partir du sol. - Sont mis hors service.
- Réfecteurs d'origine: Combinés avec feux AR et stop. - Trop petits.
- Tuyau d'échappement: Doit être rallongé selon les prescriptions.

Lieu et date de l'expertise-type Bienne, le 8.3.60

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule Camion (châssis)		Marque de fabrique C H E V R O L E T		Type C 6 3 0 3 - Viking 60		Modèle année 1960		Bordereau-type N° 3'1 1 8-A							
Caractéristiques "C 6303" à gauche sous capot-moteur s.auvent s.plaq.constructeur.-"Viking 60" de ch.côté à l'avant.-"C 633 T" = préfixe no châssis Carburant essence Nombre de cylindres 6															
Constructeur du châssis		CHEVROLET Motor Division of G.M.C. - General Motors Suisse SA Bienne													
N° du châssis frappé		à droite à l'avant s.partie sup.longeron et s.plaquette constructeur													
N° du moteur frappé		à droite à l'arrière s.bloc-moteur à côté distribut.allumage et s.plaq.													
Type du moteur		Jobmaster SIX - 261 cu.in.													
Position du mot. avant		Frein-moteur													
Cylindrée 4'278 cm³		Frein de remorque						Dimensions ext. en mm							
Temps 4		Transmission méc.synchron.		Treuil/Cabest.		Longueur 6'026									
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 4x2=8 *		Crochet de rem.s.demande		Largeur**)2'360/2'300									
Entraînement s.roues AR		Vitesse en 1 ^{re} 11		Voie avant 1'899		Hauteur 2'200									
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 109		Voie arrière 1'753		Empattement 3'988									
Nombre de pneus 6		Bloquage différentiel		Diam. de braq. 16,60/16,60		Porte à faux arr. 1'200									
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, av.servo à dépression, sur toutes les roues															
Frein à main mécanique, à pince, sur arbre de cardan, resp. sur roues arrière															
Poids		avant		arr.		total		Pneumat.		avant		arr.		Dimensions Int. en mm	
A vide								Dimension		8.25-20		8.25-20		Longueur	
Charge utile								Chargepneu		1'780		1'780		Largeur	
Total						8'845				12 Ply				Hauteur	
Gar. de fabr.		2'268		6'804		8'845								Hauteur ridelles	
Poids max. garanti pr. train routier		14'515						Nombre de portes		2 (cabine)				Porte à faux arr.	
Direction: position		à gauche						Marque du moteur		CHEVROLET		C.V. frein		144 SAE	
Alésage		95,25						Course		100,08		C.V. Impôts		21,79	
Forme de la carrosserie		cabine normale fermée													
Nombre de places: total		3		(avant 3		milieu		arr.)		Places debout			
Siège arrière		Side-car													

***)

Phares: marque	4/ GUIDE T 3 Sealed Beam	Indicateurs de direction
Feux de croisement	2/ extérieurs id.	
Feux de position	2/ ds.ailes (montés p.importat.)	Essuie-glace 2/ électriques
Phare brouillard		Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Feux arrières		Rétroviseur 2/ de ch.côté extérieur portes
Réfecteurs		Indicateur de vitesse 1/ km/h
Feu stop		Figurine de radiateur
Eclairage N° de contrôle		
Phare marche arrière		
Equipement électrique	12 Volts	
Mesure du bruit	84-85 dB à 4'000 t/min.	

Observations et exceptions

- *) Transmission: Ce type de véhicule est équipé d'un pont arrière à double démultiplication (8,72 : 1 et 6,40 : 1).
Commande par tirette au levier de c.v. (à dépression).
- **) Largeur totale: Est diminuée de 2'360 à 2'300 mm par l'importateur; jusqu'à la mise en application de la ICR, ce type de vhc. n'est autorisé à circuler que sur le réseau routier fixé par le CF pour les vhc. jusqu'à 2'400 mm de largeur.
- ***) Equipement: Complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.
- Feux de position d'origine: Dans le capot-moteur au-dessus des phares. - Placés trop haut à partir du sol. - Sont mis hors service.
- Réfecteurs d'origine: Combinés avec feux AR et stop. - Trop petits.
- Tuyau d'échappement: Doit être rallongé selon les prescriptions.

Lieu et date de l'expertise-type Bienne, le 8.3.60

La Commission d'expertise-type